

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

17430 Tonnay-Charente

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION  
MARINE, TSUNAMI)

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

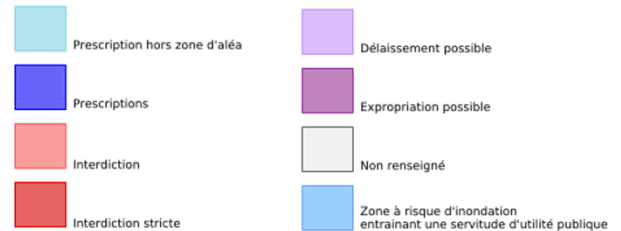
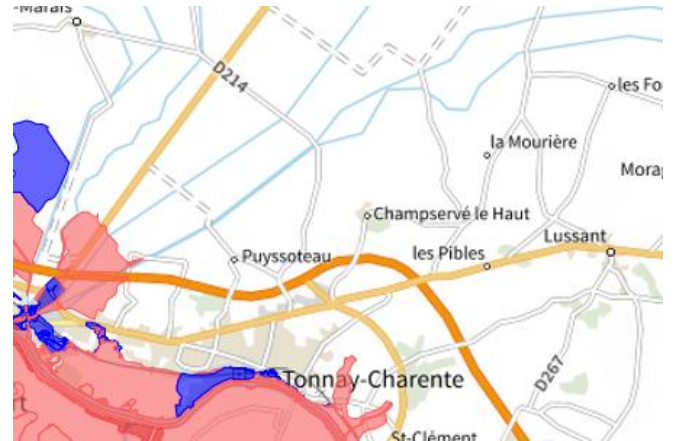
 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Tonnay-charente

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



## Informations détaillées :



### PPRN : PPR Tonnay-Charente

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR Tonnay-Charente a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 18/12/2017

Date d'approbation : 30/07/2021

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### AZI : charente

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

# Risque d'inondation sur Tonnay-charente



## PAPI : PAPI complet Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20180001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



## DDRM : DDRM17

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

## 5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

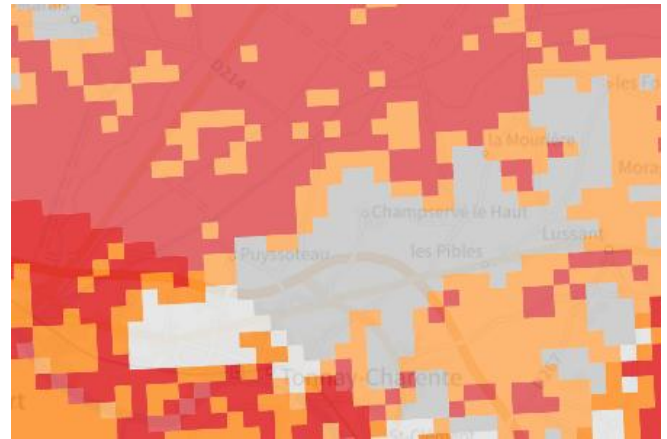
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1620877A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	12/08/2016
IOCE1005933A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9300602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/06/1993	03/12/1993
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

# Risque de remontées de nappe sur Tonnay-charente

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



### PAPI : PAPI complet Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20180001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

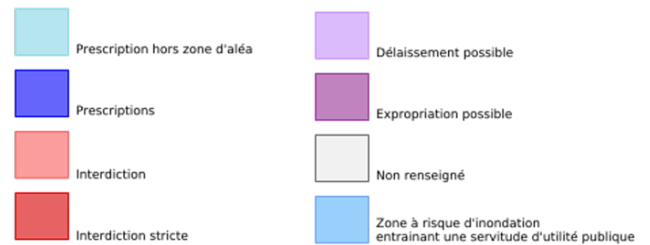
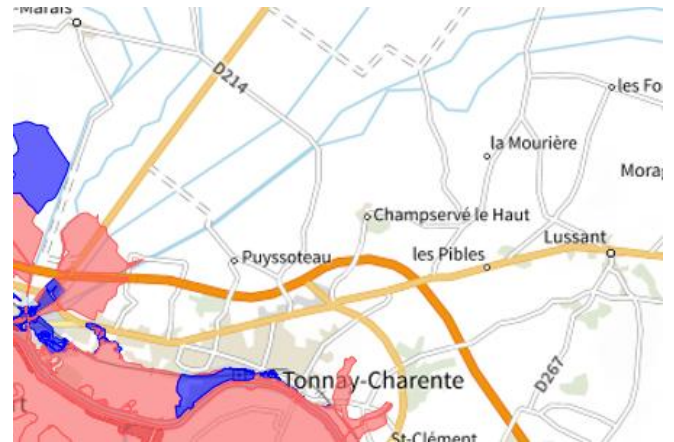
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Tonnay-charente

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



## Informations détaillées :



### PPRN : PPR Tonnay-Charente

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPR Tonnay-Charente a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 18/12/2017

Date d'approbation : 30/07/2021

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

**Par submersion marine**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## Risques côtiers sur Tonnay-charente



### TRI : Littoral Charentais

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 86DREAL20130010



### PAPI : PAPI complet Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20180001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



### DDRM : DDRM17

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

### 2 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

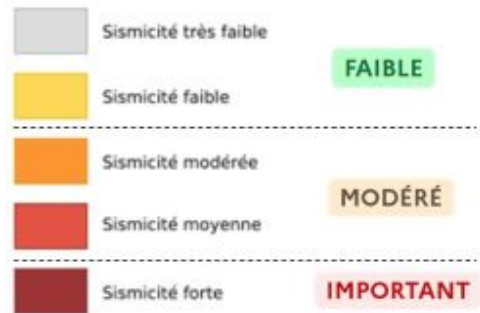
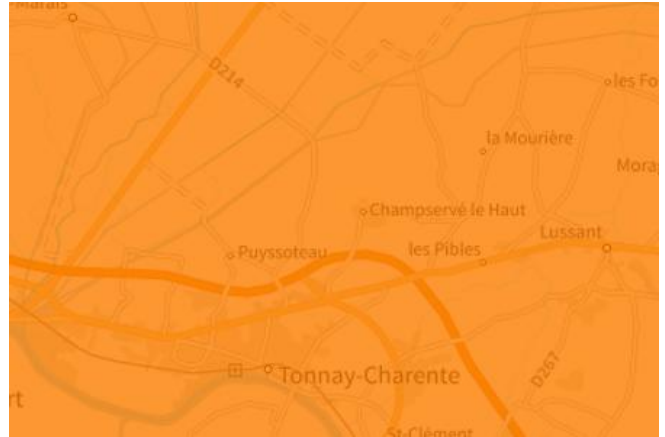
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	25/12/1999	30/12/1999

# Risque de séisme sur Tonnay-charente

## Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM17**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Tonnay-charente

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

**i** **DDRM : DDRM17**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Mouvement de terrain
- Tassements différentiels

## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Mouvement de Terrain	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

# Risque de mouvements de terrain sur Tonnay-charente

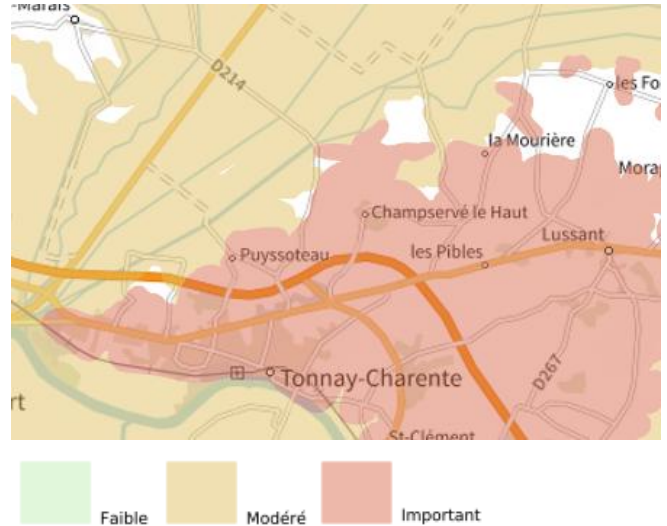
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Tonnay-charente

**Risque sur la commune** **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.  
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 8 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/07/2022	08/09/2023
INTE1926068A	Sécheresse	01/07/2018	26/10/2019
INTE1243397A	Sécheresse	01/05/2011	13/01/2013
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	Sécheresse	01/01/2005	22/02/2008
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE9800404A	Sécheresse	01/01/1991	13/11/1998
INTX9110334A	Sécheresse	01/06/1989	27/12/1991

# Risque radon sur Tonnay-charente

**Risque sur la commune** FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Tonnay-charente

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

## Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



## Informations détaillées :

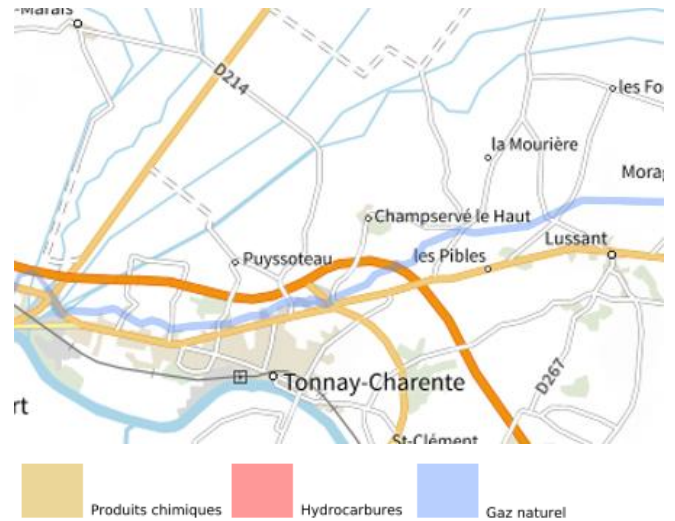
**1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Atlantique Bretagne Combustibles	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Tonnay-charente

**R** Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



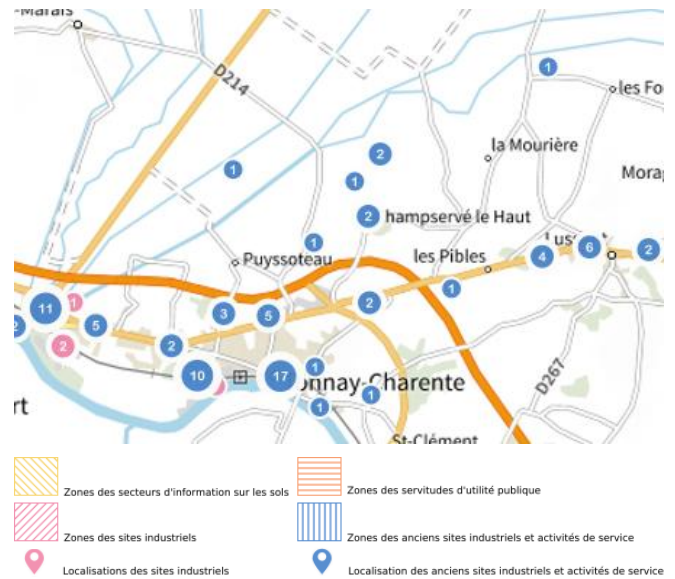
# Risque de pollution des sols sur Tonnay-charente

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 4 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 122 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### **SIS :**

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
61700190	Glissement	CD 124 Quai des Capucins

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
POCAW0021277	naturelle	Grotte de Fontèsèche

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000868701	TIMAC (ex Interfertil - SECMA)	En cours
SSP001226101	LCC - Lamy Combustibles Carburants	En cours
SSP000868702	Timac Agro	En cours
SSP000417401	ACMR	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

122 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4032168	Atelier de réparation et d'entretien de	Indéterminé	
SSP4032166	Station Service	Indéterminé	
SSP4032143	Station Service ( Super U ).	Indéterminé	
SSP4032134	Station Service	Indéterminé	
SSP4032049	Garage ( Atelier de réparation et	Indéterminé	
SSP4030775	Distillerie d'eau de vie de cognac	Indéterminé	
SSP4030769	Centrale thermique	Indéterminé	
SSP4030712	Entrepôt	Indéterminé	
SSP4030711	Silo de céréales	Indéterminé	
SSP4030710	Silo de céréales	Indéterminé	
SSP4030568	Production de céréales	Indéterminé	
SSP4030567	Atelier de réparations automobiles	Indéterminé	
SSP4030566	Silo	Indéterminé	
SSP4030565	Station service	Indéterminé	
SSP4030564	Dépôt de bois	Indéterminé	
SSP4030563	Traitements des métaux et matières	Indéterminé	
SSP4030562	Pressing	Indéterminé	
SSP4030561	Traitements des métaux et matières	Indéterminé	
SSP4030560	Atelier de fabrication de bâtiments	Indéterminé	
SSP4030559	Dépôt	Indéterminé	
SSP4030558	Atelier de réparations automobiles	Indéterminé	
SSP4030557	Atelier de réparations automobiles	Indéterminé	
SSP4030539	Atelier d'imprimerie	En arrêt	
SSP4030538	Poste Mobile d'enrobage à chaud	En arrêt	
SSP4030537	Garage	En arrêt	
SSP4030536	Déchetterie	Indéterminé	
SSP4030535	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4030534	Atelier de réparation	Indéterminé	
SSP4030533	Atelier de peinture automobile	Indéterminé	
SSP4030532	Station-service	Indéterminé	
SSP4030531	Centrale temporaire d'enrobage à	En arrêt	
SSP4030530	Atelier de réparation et d'entretien de	Indéterminé	
SSP4030529	Dépôt d egaz Propane	Indéterminé	
SSP4030527	Détention de peroxydes organiques	Indéterminé	
SSP4030517	Menuiserie-Carosserie voiture	En arrêt	
SSP4030510	Fabrique d'acide sulfurique (Nitrate	En arrêt	
SSP4030502	Broyage et blutage de grains	En arrêt	
SSP4030488	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4030471	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030426	Fabriques de meubles	En arrêt	
SSP4030401	Dépôt de gaz - Atelier de plomberie et	En arrêt	
SSP4030397	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030343	Laboratoire de charcuterie	En arrêt	
SSP4030340	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP4030321	Atelier de préparations de farine	En arrêt	
SSP4030240	Ateliers de menuiserie	En arrêt	
SSP4030217	Ateliers de menuiserie	En arrêt	
SSP4030212	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030208	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP4030196	Elevages de volailles	En arrêt	
SSP4030187	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4030180	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP4030149	Usine à zinc + atelier de	Indéterminé	
SSP4030144	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4030106	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030048	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030045	Serre	Indéterminé	
SSP4030038	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4030024	Atelier-Magasin de meubles	En arrêt	
SSP4030003	Dépôt de maçonnerie	Indéterminé	
SSP4029984	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP4029973	Dépôt de véhicules accidentés	En arrêt	
SSP4029953	Atelier de plomberie - Chauffage	En arrêt	
SSP4029943	Atelier de plomberie et zinguerie	En arrêt	
SSP4029940	Garage	En arrêt	
SSP4029922	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP4029920	Atelier Mécanique Générale Agricole	Indéterminé	
SSP4029846	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4029839	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP4029837	Magasin de vente d'appareils ménagers	En arrêt	
SSP4029826	Garage	En arrêt	
SSP4029807	Garage	En arrêt	
SSP4029805	Silo	Indéterminé	
SSP4029801	Garage Citroën	En arrêt	
SSP4029800	Usine d'engrais	Indéterminé	
SSP4029783	Dépôt liquides inflammables enfouis	En arrêt	
SSP4029769	Atelier de réparation de matériel -	En arrêt	
SSP4029768	Atelier communal d'entretien	Indéterminé	
SSP4029738	Dépôt de matériel de maçonnerie	En arrêt	
SSP4029701	Récupération de ferrailles et vieux	Indéterminé	
SSP4029676	Dépôt d'alcool pur	En arrêt	
SSP4029638	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP4029612	Les Magasins Bleus (dépôt de vêtements)	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4029610	Atelier de carrosserie automobile et	Indéterminé	
SSP4029608	Batiment d'élevages de veaux	Indéterminé	
SSP4029537	Menuiserie-Fabrication de meubles	Indéterminé	
SSP4029506	Société Les Fils CHARVET (Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4029484	Laiterie - Coopérative de TONNAY-	En arrêt	
SSP4029452	Dépôt de fuel RAFFIN	En arrêt	
SSP4029450	Coopérative Agricole - Département de	Indéterminé	
SSP4029448	S.A Les Fils Charvet (Combustibles)	Indéterminé	
SSP4029411	Atelier de fabrication de bateaux (résine	En arrêt	
SSP4029406	Atelier de préparation (cloisons	Indéterminé	
SSP4029373	Dépôts de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4029366	Station-service	En arrêt	
SSP4029357	Station-service	Indéterminé	
SSP4029341	Criblage de sables et graviers marins	Indéterminé	
SSP4029317	Atelier de menuiserie-charpentes	En arrêt	
SSP4029304	Chenil	Indéterminé	
SSP4029215	Porcherie	En arrêt	
SSP4029214	Porcherie	En arrêt	
SSP4029202	Porcherie	En arrêt	
SSP4029179	Stockage d'engrais avec encashage	Indéterminé	
SSP4029160	Transit de veaux	En arrêt	
SSP4029150	Hangar agricole	Indéterminé	
SSP4029148	Atelier de réparation et stockage de	En arrêt	
SSP4029103	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4029094	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4029036	Distillerie à eau de vie	Indéterminé	
SSP4029035	Distillerie à eau de vie	En arrêt	
SSP4028999	Fabrique de conserves alimentaires	En arrêt	
SSP4028997	Porcherie	En arrêt	
SSP4028996	Porcherie	En arrêt	
SSP4028995	Porcherie	Indéterminé	
SSP4028993	Porcherie	En arrêt	
SSP4028762	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4028761	Usine à gaz - Gazomètre	Indéterminé	
SSP4028737	Fabrication de l'acide sulfurique et des	Indéterminé	
SSP4028667	Abattoir municipal	En arrêt	
SSP4028642	Gazomètre	Indéterminé	
SSP4028610	Usine électrique	Indéterminé	
SSP403710	GUILBAUD Jacky	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle